

DÉPARTEMENTALE FÉMININE SENIORS - DIVISION 2 DF2	Rencontre N° 905	Date 16/10/22	Heure 00:00	Lieu ERAGNY
	Poule A	1 ^{er} arbitre CHEJJAR M.	2 ^e arbitre BORGNE A.	3 ^e arbitre

Équipe A ERAGNY BC				
N° informatique		IDF0095040		
Couleur		ROSE FONCÉ		
Temps morts		Fautes d'équipes		
MT1		QT1		QT2
MT2		QT3		QT4
LICENCES sur classements		Noms des joueurs		N° en jeu
type	numéro	NOM en majuscules, Prénom		Fautes 1 2 3 4 5
N	BC063624	BOULOIS E.		1 P P P ₂
	JH972582	BIRON A.		4 P ₂
N	BC061191	HUSSAIN SHAH M.		8 P ₂ P ₂ P P
N	BC069611	KONT K.		10 P ₂ P ₂ P ₂ P
N	BC064180	CHEJJAR S.		11 P P P P
N	BC061680	MPAKA C. (CAP)		23 P ₂
	JH831124	PUJAR D.		30 P P
N	BC063963	COGNARD L.		95 P ₂ P
VT926712		Entraîneur Principal: CARET S.		
		1 ^{er} Entraîneur adjoint:		

Équipe B O SANNŌIS ST GRATIEN - 3				
N° informatique		IDF0095027		
Couleur		NOIR		
Temps morts		Fautes d'équipes		
MT1		QT1		QT2
MT2		QT3		QT4
LICENCES sur classements		Noms des joueurs		N° en jeu
type	numéro	NOM en majuscules, Prénom		Fautes 1 2 3 4 5
	VT831366	MUCHERT A. (CAP)		4 P ₂
	JH933468	BRULON L.		5 P P P P P ₂
	JH811354	CAMBRY M.		7 P P P
	VT661368	MAUCHAIN N.		9 P P ₂
	JH808109	BALGUY C.		10 P P
	VT780659	CHOPINE S.		11 P ₂ T ₁ P P T ₁ GD
	VT775352	MICHELET A.		14
	VT722480	POMMIER A.		16 P ₂
VT570105		Entraîneur Principal: AZINCOT P.		
		1 ^{er} Entraîneur adjoint:		

MARQUE COURANTE											
A		B		A		B		A		B	
	1	●	5	95	41	41			81	81	
23	2	●	11		42	42			82	82	
	3	●	14	10	43	43			83	83	
23	4	●	11		44	44			84	84	
	5	5		95	45	45			85	85	
23	6	●	11		46	46			86	86	
	7	●	11	8	47	47			87	87	
23	8	8			48	48			88	88	
	9	9		95	49	49			89	89	
23	10	10	(4)		50	50			90	90	
8	●	11		95	51	51			91	91	
	12	12	11		52	52			92	92	
95	(13)	●	14	8	53	53			93	93	
	14	●	5	95	●	54			94	94	
95	15	15		95	●	55			95	95	
	16	16	5		56	56			96	96	
8	17	17		23	57	57			97	97	
	18	18	4		58	58			98	98	
11	19	19		8	59	59			99	99	
	20	20		1	●	60			100	100	
30	21	21	(5)		61	61			101	101	
	22	22		8	62	62			102	102	
23	23	●	9		63	63			103	103	
	24	24		23	64	64			104	104	
30	25	25			65	65			105	105	
30	●	26		23	66	66			106	106	
	27	27			67	67			107	107	
30	28	28		1	68	68			108	108	
	29	29			69	69			109	109	
4	30	30		23	(70)	70			110	110	
	31	31			71	71			111	111	
4	(32)	32			72	72			112	112	
	33	33			73	73			113	113	
23	34	34			74	74			114	114	
	35	35			75	75			115	115	
10	36	36			76	76			116	116	
	37	37			77	77			117	117	
10	38	38			78	78			118	118	
23	●	39			79	79			119	119	
	40	40			80	80			120	120	

RÉSULTATS :

QT1 A 13 B 6 QT2 A 19 B 8

QT3 A 17 B 9 QT4 A 21 B 0

Prolongations A _____ B _____

RÉSULTAT FINAL :

Équipe A 70 Équipe B 23

Équipe gagnante ERAGNY BC




Fin de rencontre: 19:45

Signature du marqueur	Signature de l'aide marqueur	Signature du chronométrateur	Signature du chronométrateur des tirs	Signature du 3 ^e arbitre	Signature du 2 ^e arbitre	Signature du 1 ^{er} arbitre	Signature du capitaine ou de l'entraîneur (en cas de réclamation)

RÉSERVES/OBSERVATIONS :

INCIDENT JOUEUSE N° 11 (OSSG). CONTESTATION ARBITRAGE. PROPOS VIOLENTS. GESTES OBSENES (DOIGT D'HONNEUR) A L'ARBITRE 1 ET LANGAGE ORDURIER

SIGNATURES

1^{er} Arb.  1.1
 2^e Arb. 
 3^e Arb.
 * Cap. A ou entraîneur 
 * Cap. B ou entraîneur **REFUS**

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

Signature des Cap. uniquement en cas de FD avec rapport.

NOM



N° Licence

Équipe

Nature *

CHOPINE S. VT780659 ★ - B FT FD sans rapport FD avec rapport

SIGNATURES

1^{er} Arb. 
 2^e Arb. 
 3^e Arb.
 * Cap. A ou entraîneur
 * Cap. B ou entraîneur

Motif INSULTE ARBITRE 1

CHOPINE S. VT780659 ★ - B FT FD sans rapport FD avec rapport

Motif CONTESTATION ARBITRAGE / INSULTE ARBITRE / GESTE OBSENE AU PUBLIC

A - B FT FD sans rapport FD avec rapport

Motif A - B FT FD sans rapport FD avec rapport

Motif A - B FT FD sans rapport FD avec rapport


RÉCLAMATIONS :

Reçu Chèque Numéro :
 sur Banque :
 de €.
SIGNATURES
 1^{er} Arb.
 2^e Arb.
 3^e Arb.
 * Cap. A ou entraîneur
 * Cap. B ou entraîneur

INCIDENTS

ayant eu lieu **avant** la rencontre et qui feront **pendant** l'objet d'un rapport **après**

Motif LA JOUEUSE 11 CONTESTE L'ARBITRAGE, INSULTE L'ARBITRE 1, PROPOS GROSSIERS ET GESTES OBSENES.

Signature 1^{er}arbitre 

Signature 2^earbitre 

Signature 3^earbitre

Signature * Cap. A ou entraîneur **REFUS**

Signature * Cap. B ou entraîneur **REFUS**

OFFICIELS, RESPONSABLES DE L'ORGANISATION ET DÉLÉGUÉS AUX OFFICIELS

	NOMS	ADRESSES	N° Licences	Groupements Sportifs
1 ^{er} arbitre	CHEJJAR M.		BC085269	ERAGNY BC
2 ^e arbitre	BORGNE A.		BC097203	ERAGNY BASKET CLUB
3 ^e arbitre				
Marqueur	SARKISIAN A.		BC079732	ERAGNY BC
Aide marqueur				
Chronométreur	FERNANDES ABREU L.		BC080272	ERAGNY BASKET CLUB
Chronométreur des tirs				
Délégué de club	DIVIALLE F.		VT775851	ERAGNY BASKET CLUB
Délégué aux officiels				
Délégué médical				
Commissaire				

* Rayer la (les) mention(s) inutile(s)



LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport: CHEJJAR Mohamed / BC085
Fonction :

- | | | |
|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> 1° Arbitre | <input type="checkbox"/> 2° Arbitre | <input type="checkbox"/> 3° Arbitre |
| <input type="checkbox"/> Marqueur | <input type="checkbox"/> Chronométrateur | <input type="checkbox"/> Chronométrateur des tirs |
| <input type="checkbox"/> Aide-marqueur | <input type="checkbox"/> Délégué de club | |
| <input type="checkbox"/> Capitaine A | <input type="checkbox"/> Commissaire | <input type="checkbox"/> Observateur |
| <input type="checkbox"/> Entraîneur A | <input type="checkbox"/> Capitaine B | |
| | <input type="checkbox"/> Entraîneur B | |

RENCONTRE

Division : DIVISION 2

DEPARTEMENTALE FEMININE SENIORS

Date : 16/10/2022 Lieu : ERAGNY (Gymnase de la Cavée)

N° rencontre : 905

Equipe A : ERAGNY BC

Equipe B : O SANNOIS ST GRATIEN - 3

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :

- Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

Lors de la rencontre, que j'arbitrais, durant le premier quart temps, j'ai sifflé une faute à la joueuse n° 11 de l'équipe OSSG-3 (Sannois St Gratien), elle contesté violemment l'arbitrage. Ensuite, elle m'a insulté et agressé verbalement. Je lui ai mis une faute technique pour cela. Ensuite elle est sortie du terrain suite à remplacement par son coach. Durant le second quart temps, elle fait de nouveau une violation. Elle m'insulte de nouveau, quitte le terrain parce qu'elle avait atteint 4 fautes joueurs. Elle m'insulte de nouveau du banc, en faisant des gestes obscènes envers moi, et envers le public. Je lui mets une faute technique à nouveau.

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso

au paragraphe incident :

Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ?

Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre :

Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures :

Oui Non

Si non, pourquoi ? L'équipe B est partie avant la clôture de la feuille.

Fait à : Eragny sur oise

Le : 17/10/2022

Signature :

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de Ligue et coupes ET championnats départementaux et coupes :

LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL - Commission Régionale de Discipline (discipline@basketidf.com)
117, rue du Château des Rentiers - BP 40188 - 75623 PARIS CEDEX 13 - Tel : 01.53.94.27.78



LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

Décrire **précisément** l'ensemble des attitudes, des paroles et des actes concernés par le ou les incidents.

Lors de la rencontre, que j'arbitrais, durant le premier quart temps, vers la 5ème minute de jeu, la joueuse 11 de l'équipe Olympique Sannois Saint Gratien - 3 commet une violation de type "Faute personnelle" sans lancers francs en réparation. Elle conteste violemment l'arbitrage, m'a insulté et agressé verbalement, en faisant de grands gestes de la main.

Face à son insistance, je lui ai demandé de se calmer, et souligné son comportement. Elle continue malgré tout. Aussi, je lui mets une faute technique avec 1 lancer franc de réparation.

Par la suite, elle fait de nouveau une violation, de type "Faute Personnelle" sans lancers francs de réparation. Ce qui lui fait sa 3ème faute personnelle, et ce qui génère la 5ème faute de l'équipe. Au second quart temps, elle commet une violation de type "Faute Personnelle" sans lancer franc de réparation. Je siffle la faute, et elle m'interpelle, m'invective, et m'insulte de nouveau. Son comportement devient de plus en plus agressif avec des menaces physiques. Face à ce comportement, et ce sentiment d'insécurité, je lui mets une faute technique avec 1 lancer franc de réparation, pour insulte et menace.

De ce fait, elle est sous le coup de la 5ème faute disqualifiante. Elle est donc sortie du terrain.

A ce moment, elle s'énerve davantage, fait des gestes obscènes vers moi et vers le public (doigts d'honneurs) en criant et en proférant des insultes ("niquez vos races")

J'ai ressenti des regards menaçants et insistants de sa part durant toute la fin du match.

Les faits sont décrits avec la plus fidèle description.



LIGUE ÎLE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport: BORGNE Anthony / BC09720
 Fonction :

- 1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre
 Marqueur Chronométrateur Chronométrateur des tirs
 Aide-marqueur Délégué de club
 Capitaine A Commissaire Observateur
 Entraîneur A Capitaine B
 Entraîneur B

RENCONTRE

Division : Div 2, Départ. Fem.

Date : 16/10/22... Lieu : Eragny

N° rencontre : 0905

Equipe A : ERAGNY

Equipe B : SANNOIS ST GRATIEN

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :
 Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Descrirc succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

La joueuse de l'équipe SANNOIS ayant le maillot n° 11 à eu des propos désobligeants et insultants envers l'arbitre n°1 et le public d'eragny.

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe incident : Oui Non
 Si non, pourquoi ?
- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après
- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non
 Si non, pourquoi ?
- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non
 Si non, pourquoi ? Capitaine partie trop tôt

Fait à : Eragny

Signature :

Le : 17/10

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de Ligue et coupes ET championnats départementaux et coupes :

LIGUE ÎLE DE FRANCE DE BASKETBALL - Commission Régionale de Discipline (discipline@basketidf.com)
 117, rue du Château des Rentiers - BP 40188 - 75623 PARIS CEDEX 13 - Tel : 01.53.94.27.78



LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

Décrire **précisément** l'ensemble des attitudes, des paroles et des actes concernés par le ou les incidents.

Mohamed CHEJJAR, joueur en U15 du club, ayant eu la formation d'arbitre départemental, qu'il a réussi, a arbitré ce match.

Je lui ai proposé mon aide en tant qu'arbitre 2 sur le match.

Le match a débuté.

Durant le premier quart temps, vers la 4ème ou 5ème minute de jeu, il siffle une faute commise par la joueuse numéro 11. Celle-ci conteste l'arbitrage, et lui crie après.

Il essaye de lui expliquer et de parler avec elle. Elle continue à hurler. Il lui mets une faute technique.

Ensuite, elle fait une nouvelle faute. Il le siffle et elle commence à s'énerver.

A la quatrième faute (au début que 2ème quart temps), et le menace et l'insulte.

Je me mets en retrait. Elle devient menaçante. Le coach de l'équipe de Sannois n'intervient pas. Mohamed lui mets une faute technique à nouveau, elle est donc disqualifiée puisqu'elle atteint les 5 fautes.

Elle continue à hurler, lui fait deux doigts d'honneurs, et le fait aussi au public et va sur le banc.

Ensuite, après quelques minutes, le match continue.



LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport: SARKISIAN Ana / BC079732
 Fonction :

1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre
 Marqueur Chronométrateur Chronométrateur des tirs
 Aide-marqueur Délégué de club
 Capitaine A Commissaire Observateur
 Entraîneur A Capitaine B
 Entraîneur B

RENCONTRE

Division : 2

DEPARTEMENTALE FEMININE SENIOR

Date : 16/10..... Lieu : ERAGNY

N° rencontre : 905

Equipe A : ERAGNY BC

Equipe B : OSSG3

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :
 Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

La joueuse 11 a été insultante et menaçante envers l'arbitre. N'a pas cessé de contester l'arbitrage.
 Elle semblait vouloir l'agresser

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso au paragraphe incident : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non

Si non, pourquoi ? Elles sont parties trop tôt

Fait à : Eragny
 Signature :

Le : 17/10

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de Ligue et coupes ET championnats départementaux et coupes :
 LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL - Commission Régionale de Discipline (discipline@basketidf.com)
 117, rue du Château des Rentiers - BP 40188 – 75623 PARIS CEDEX 13 – Tel : 01.53.94.27.78



LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

Décrire **précisément** l'ensemble des attitudes, des paroles et des actes concernés par le ou les incidents.

La joueuse 11 a été insultante et menaçante envers l'arbitre. N'a pas cessé de contester l'arbitrage. Elle semblait vouloir l'agresser

Durant le premier quart temps, l'arbitre signale une faute personnelle. Elle conteste violement, insulte l'arbitre, hausse la voix, lui crie dessus.

L'arbitre lui mets une faute technique.

Ensuite, cela se reproduit une seconde fois. Dans les mêmes conditions, une faute personnelle commise par la joueuse est contesté par elle de façon irrespectueuse. L'arbitre lui met à nouveau une faute technique.

Lorsqu'elle quitte le terrain pour la 5ème faut personnelle, elle se met a hurler sur l'arbitre, sur le public, et fait des doigt d'honneur avec ses deux mains.

L'arbitre fait un rapport.

Je rédige ce rapport pour attester des faits.



LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport: ..DIVIALLE Frédéric / VT.7758

Fonction :

- 1° Arbitre 2° Arbitre 3° Arbitre
 Marqueur Chronométrateur Chronométrateur des tirs
 Aide-marqueur Délégué de club
 Capitaine A Commissaire Observateur
 Entraîneur A Capitaine B
 Entraîneur B

RENCONTRE

Division : DIVISION 2

DEPARTEMENTALE FEMININE SENIOR

Date : ..16/10/22... Lieu : ERAGNY

N° rencontre : 905

Equipe A : ERAGNY BC

Equipe B : O SANOIS ST GRATIEN 3

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :

Avant la rencontre

Pendant la rencontre

Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

Durant la rencontre, la joueuse n°11 de l'équipe de Sannois à eu des propos désobligeants et menaçant envers notre jeune arbitre.

Le comportement de la joueuse a été déplacée et inacceptable sur un terrain.

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso

au paragraphe incident :

Oui

Non

Si non, pourquoi ?

- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ?

Avant

Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation, ont remis leurs rapports à l'arbitre :

Oui

Non

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures :

Oui

Non

Si non, pourquoi ? les joueuses de l'équipe adverse sont parties avant la fermeture de la feuille

Fait à : eragny

Le : 17/10/22

Signature :

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard 72 heures après la rencontre par tout moyen :

Championnats de Ligue et coupes ET championnats départementaux et coupes :

LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL - Commission Régionale de Discipline (discipline@basketidf.com)

117, rue du Château des Rentiers - BP 40188 - 75623 PARIS CEDEX 13 - Tel : 01.53.94.27.78



LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

Décrire **précisément** l'ensemble des attitudes, des paroles et des actes concernés par le ou les incidents.

Lors de la rencontre, qui a été arbitré par un de nos jeunes joueurs qui a suivi et est arbitre l'habilitation d'arbitrer au niveau du département, la joueuse de l'équipe adverse a eu un comportement déplacé et abject envers l'arbitre. Elle n'a cessé de contester l'arbitrage, en remettant en cause les fautes qui lui étaient sifflées avec vélocité et agressivité.

Face à son attitude, l'arbitre lui a infligé une faute technique pour contestation et insulte. Elle a continué de plus belle en étant agressive envers lui, à tel point que j'ai dû descendre sur le terrain. En effet, j'étais, en tant que délégué de club, dans les gradins pour vérifier que tout se passait correctement et que le déroulement de la rencontre se fasse dans les meilleures conditions.

Pour intervenir rapidement, en cas de besoin, je me suis installé sur le côté du terrain afin de montrer ma présence sur les lieux, et dissuader toute intervention supplémentaire.

La joueuse a contesté l'arbitrage, a plusieurs reprises durant le premier quart temps, et lorsqu'elle a atteint sa 5ème faute disqualifiante, a insulté l'arbitre, insulté le public ("niquez vos races") et fait des doigts d'honneur.

Elle a commis 3 fautes personnelles, et son comportement fait qu'elle a écopé de 2 fautes techniques supplémentaires.

J'ai tenté d'être le plus factuel et le plus sincère dans la retranscription des faits.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.